

Besançon, le 20/01/2026

L'Association ADDSEA recherche pour son Secteur Insertion Prévention Jeunes

TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

L'insertion des jeunes en rupture issus tout particulièrement des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) constitue un enjeu majeur, en Bourgogne-Franche-Comté, qui requiert un accompagnement renforcé et une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Dans la continuité de son engagement aux côtés des publics les plus fragiles, le service de Prévention Spécialisée met en œuvre le projet « **O2R** » (Offre Repérage Remobilisation) et déploie cette nouvelle mission à destination des jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans en situation de handicap), éloignés de l'emploi et qui ne sont pas accompagnés par le Réseau Pour l'Emploi dans le département du Doubs.

Ce projet permettra d'accompagner ces jeunes en leur proposant des parcours de remobilisation intensifs et individualisés permettant de lever les freins à une insertion professionnelle durable.

Ce projet s'appuie sur la mise en place d'une équipe mobile pluridisciplinaire, sur chacun des territoires, composée de « référents de parcours » qui auront un profil soit d'éducateurs spécialisés soit d'animateurs socio-culturel diplômé, un/une psychologue de rue pour lutter contre les freins psychiques liés à l'accès à l'emploi, un éducateur sportif pour développer la pratique d'activités sportives comme outil valorisant, responsabilisant et épanouissant.

Le rôle du « référent de parcours » est de nouer une relation de confiance avec le jeune concerné afin de susciter son adhésion et de l'inscrire dans un parcours régulier et personnalisé.

Pierre angulaire du dispositif, depuis le repérage du jeune jusqu'à son accompagnement vers une insertion professionnelle durable, il exerce, en lien avec les autres membres de l'équipe mobile, une fonction au cœur des quartiers. Dédié à l'activation d'envies et de solutions, il veille à ce que les jeunes s'autorisent à rêver à un avenir professionnel satisfaisant.

Les missions du « référent de parcours » sont les suivantes :

- **Repérage** des jeunes éloignés de l'emploi et de la formation par le biais d'une pratique du "aller-vers" les jeunes dans l'espace public et sur les réseaux sociaux.
Présence sociale lors d'évènements sur les territoires.
« Aller vers » les partenaires du territoire.
- **Remobilisation** : mise en action des bénéficiaires par de la remotivation, de la prise de confiance en soi et des actions de socialisation les encourageant à adhérer à un parcours d'accompagnement individualisé et intensif de 3 à 9 mois.
- **Accompagnement socio-professionnel** :
Co construire avec les jeunes des parcours d'accompagnement socio-professionnel adaptés et mettre en place un suivi régulier.
Proposer des actions de remobilisation (ateliers, stages, formations)
Accompagner les jeunes dans leurs démarches vers la formation, l'emploi ou la mobilité
Concevoir et animer des ateliers thématiques (estime de soi, CV, préparation aux entretiens, etc.)
Favoriser les immersions professionnelles et les rencontres avec des employeurs
Collaborer avec les acteurs, organismes de formation et entreprises ;
Le parcours du jeune doit faire l'objet d'un suivi régulier (reporting, fiches de présentation, fiches de suivi, dossiers administratifs, bilans ...).

Public(s) visé(s)

Il s'agit de jeunes âgés de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 29 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés), qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, et qui sont en situation administrative régulière.

Il peut notamment s'agir de jeunes :

- Éloignés du service public de l'emploi, c'est à dire non inscrit auprès d'une Mission Locale ou comme demandeur d'emploi, ou inscrit mais n'ayant pas eu de contact avec son conseiller en Mission Locale depuis au moins 5 mois ;
- Sans logement stable (les solutions d'hébergement ne sont pas considérées comme du logement stable) ;
- Sortants de l'aide sociale à l'enfance, anciennement suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, ... ;
- Avec un faible niveau de qualification, avec l'accent mis sur les publics en situation d'illettrisme, qui ne maîtrisent pas ou peu la langue française et les décrocheurs ;
- En situation de handicap ;
- Avec des problématiques de santé et d'addictions ;
- Qui cumulent les difficultés (logement, santé...) ;
- Sous-main de justice ;
- Les jeunes ayant des problématiques de santé psychique ou mentale.

Territoires concernés :

- Les QPV du Pays de Montbéliard Agglomération

Le poste : à pourvoir dès que possible

- Contrat de travail : CDD 1 mois qui pourrait potentiellement déboucher sur un CDI.
- Poste à 1 ETP
- Rémunération selon Convention collective 1966,

Le profil :

Vous êtes titulaire du diplôme d'éducateur spécialisé ou équivalent.

Vous souhaitez expérimenter un travail varié, ouvert vers l'extérieur, dans lequel votre capacité d'initiative et votre volonté d'aller à la rencontre des personnes en difficulté (les jeunes en particulier) seront sollicitées pour développer, en équipe, de nouvelles formes d'actions éducatives et d'intervention sociale.

Permis de conduire exigé.

Attestation d'honorabilité obligatoire

Les candidatures (curriculum vitae + lettre de motivation) sont à envoyer à Monsieur le Directeur de Secteur, par mail à l'adresse sps.pontarlier@addsea.fr ou par écrit au Service Prévention 17 rue Pergaud 25000 BESANCON

Merci de transmettre votre dossier de candidature à la direction de l'établissement ou du service offrant le poste, ainsi qu'une copie à votre direction (et non plus sous couvert) et à la direction des ressources humaines. (Article 3 – 7 de l'accord collectif d'entreprise, janvier 2011)

